



Votre retraite complémentaire est versée d'avance et en début de mois

Au cours de l'année 2018, votre retraite complémentaire sera mise en paiement le 1er jour ouvré de chaque mois aux dates indiquées dans le tableau ci-dessous.

La date de virement effective sur votre compte dépend de votre établissement bancaire.

Le délai est généralement très court mais l'opération peut parfois prendre quelques jours.

Mois concerné	Date de paiement
Janvier 2018	Mardi 2 Janvier
Février 2018	Jeudi 1 ^{er} Février
Mars 2018	Jeudi 1 ^{er} Mars
Avril 2018	Mardi 3 Avril
Mai 2018	Mercredi 2 Mai
Juin 2018	Vendredi 1 ^{er} Juin
Juillet 2018	Lundi 2 Juillet
Août 2018	Mercredi 1 ^{er} Août
Septembre 2018	Lundi 3 Septembre
Octobre 2018	Lundi 1 ^{er} Octobre
Novembre 2018	vendredi 2 Novembre
Décembre 2018	